

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 7 février 2019

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 7 février

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

01/02/2019

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
01/02/2019

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, M. CABANNES Pierre, Mmes
MONDIN-SEAILLES Christiane, DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas, Mmes
CARRERE Amandine, PLOQUIN Cécile, CUZACQ Geneviève.

Excusés : M. LANSMANT Sébastien, Mme DAL BEN Carine.

Absent : M. CASTAY Jean-Marc.

Mme DESPAX Nelly a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande avance sur subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association de l'Ecole de Musique sollicite le versement d'une avance sur leur subvention afin de faire face à leur besoin de trésorerie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir :

- __autoriser le versement en début d'année d'une avance sur subvention 2019
- __et de fixer le montant à 10 000 €

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Autorise le versement d'avance sur subvention 2019 selon les modalités ci-dessus,
Précise que ce montant déterminé dans la limite de la subvention accordée au titre de l'année 2018
sera inscrit au Budget Primitif 2019.

Fait à MONTREAL le 7 février 2019.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

